

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

SANIMED SA

Siège Social : Route de Gremda KM 10,5 Markez Sahnoun 3012-Sfax –Tunisie

Conformément aux dispositions de la décision générale n°23 du 10 Mars 2020 du Conseil du marché Financier, la société SANIMED SA à l'honneur de convoquer les actionnaires minoritaires de la société à assister à la réunion de l'Assemblée ELECTIVE qui se tiendra le vendredi 16 Octobre 2026 à 10 h au local de la société SOMOCER sis à Avenue de la bourse Immeuble SAPHIR Bloc B N°B-21 les Berges du Lac 2 Tunis et ce à fin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election et désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires, pour un mandat de trois (3) ans couvrant 2026,2027 et 2028, et qui prendra fin lors de l'assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2028.

L'accès à la réunion se fera sur présentation :

- d'une pièce d'identité pour les personnes physiques.
- d'un pouvoir de représentation dûment établi pour les personnes morales.

La délégation de Pouvoir est autorisée par acte signé et légalisé par le mandant.

La liste des candidats retenus, accompagnée des informations prévues à article 22 de la Décision Générale n°23 du 10 Mars 2020 du Conseil du marché Financier, est mise à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société.